

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	14	15

7-0704/2026

Date de la convocation

31 mars 2026

Date d'affichage

31 mars 2026

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON
SEANCE DU 7 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents : MM. Guy CAZALET, Patrick CHAUVIN, Bruno LERMANOU, Robert CUBRIS, Christophe MACALUSO, Yvan LE PORHIEL, Mathieu PLACÉ, Mmes Elisabeth POUTS, Véronique CASANAVE, Pascale BESTI, Elisabeth MIRANDE, Marie-France BRITIS-BETBEDER, Karine JANER, Marie-Christine RABERIN.

Absents :

Excusé : M. Jean ABADIE(ayant donné procuration à Mme Elisabeth POUTS).

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth POUTS.

Objet : vote des subventions à verser aux associations en 2026 et conditions.

Monsieur le Maire rappelle que la commune attribue tous les ans des subventions afin de soutenir différentes associations.

Des demandes ont été déposées à la Mairie et les dossiers sont déposés sur la table. Il est rappelé au conseil que les dossiers doivent être complets pour que la commune verse la subvention votée et qu'elle peut contrôler l'usage qui en est fait par l'association. Après étude des demandes déposées, il est proposé de voter les montants ci-dessous.

	Montant de la subvention 2026
65748 Autres personnes de droit privé	
ASS PARENTS D'ELEVES	1.550,00 €
FOYER RURAL	1.300,00 €
SCOOTER CLUB DU BEARN	200,00 €
FC DES 2 VALLEES	500,00 €
FNACA	50,00 €
LA BOULE GABASTONNAISE	250,00 €
CLUB DE GYM GABASTONNAIS	250,00 €
Reste à distribuer en cours d'année	250,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	4.350,00 €

Le montant inscrit en reste à distribuer sera attribué seulement si une nouvelle demande est déposée.

Après en avoir largement débattu, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire,

VOTE les montants indiqués dans le tableau ci-dessus.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

